



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 30 janvier 2023

Président : Monsieur REBSAMEN  
Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 24 janvier 2023

Nombre de membres du Conseil municipal : 59      Nombre de présents participant au vote : 52  
Nombre de membres en exercice : 59      Nombre de procurations : 7

### **Membres présents :**

Monsieur François REBSAMEN	Madame Océane CHARRET-GODARD	Madame Ludmila MONTEIRO
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Marie-Odile CHOLLET	Madame Laurence GERBET
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Jean-Paul DURAND	Monsieur Emmanuel BICHOT
Madame Christine MARTIN	Monsieur Jean-Patrick MASSON	Madame Céline RENAUD
Monsieur Pierre PRIBETICH	Monsieur Georges MEZUI	Madame Caroline JACQUEMARD
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Bruno DAVID
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Stéphane CHEVALIER
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Vincent TESTORI	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT
Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Stéphanie VACHEROT	Monsieur Axel SIBERT
Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Jean-François COURGEY	Madame Catherine HERVIEU
Monsieur Christophe BERTHIER	Monsieur Bassir AMIRI	Monsieur Patrice CHATEAU
Madame Nadjoua BELHADEF	Madame Catherine DU TERTRE	Madame Stéphanie MODDE
Monsieur Marien LOVICH	Madame Nora EL MESDADI	Madame Karine HUON-SAVINA
Madame Kildine BATAILLE	Monsieur David HAEGY	Monsieur Fabien ROBERT
Madame Delphine BLAYA	Madame Danielle JUBAN	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
Madame Lydie PFANDER-MENY	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Madame Elizabeth REVEL
Monsieur Joël MEKHANTAR	Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Philippe THIRION

### **Membres absents :**

Madame Nuray AKPINAR-ISTIQAM pouvoir à Madame Dominique MARTIN-GENDRE  
Monsieur Franck LEHENOFF pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI  
Monsieur Christophe AVENA pouvoir à Madame Christine MARTIN  
Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU  
Madame Mélanie BALSON pouvoir à Madame Nuray AKPINAR-ISTIQAM  
Madame Claire VUILLEMIN pouvoir à Monsieur Jean-Philippe MOREL  
Monsieur Olivier MULLER pouvoir à Madame Stéphanie MODDE

---

**OBJET : CULTURE****Théâtre Dijon Bourgogne - Convention pluriannuelle d'objectifs 2023-2025**

Institutionnalisée au lendemain de la seconde guerre mondiale, la décentralisation dramatique s'inscrit encore dans le double objectif de ses pionniers : la démocratisation et la régionalisation de la création théâtrale.

En 1972, le contrat de décentralisation dramatique définit les missions des centres dramatiques nationaux.

Engagée aux côtés de l'Etat et du centre dramatique national au bénéfice de la création artistique et de l'accès à la culture par le plus grand nombre, la Ville accompagne le Théâtre Dijon Bourgogne dans la réalisation de ses missions et l'organisation de ses manifestations.

Cet accompagnement, qu'elle entend poursuivre aujourd'hui, s'est notamment traduit par l'attribution de subventions, pour le financement des saisons et de l'équipement des sites ainsi que la mise à disposition de locaux.

Par délibération du 24 novembre 2014, le Conseil Municipal a décidé la signature d'une convention (n° 15-155) d'une durée de cinq ans prolongée par avenant jusqu'au 31 décembre 2022, afin de contribuer à la mise en œuvre des missions confiées au TDB et de formaliser le partenariat existant entre la Ville et ce dernier.

Il est proposé désormais de signer une convention pluriannuelle d'objectifs afin de permettre au TDB de poursuivre sa mission de création théâtrale, de diffusion des œuvres et de conquête de nouveaux spectateurs et ce, dans le cadre de l'arrivée d'une nouvelle direction depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2021.

**Le Conseil,  
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'approuver** le projet de convention pluriannuelle d'objectifs et m'autoriser à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;

- **d'autoriser** à signer-tout acte à intervenir pour son application.

SCRUTIN      POUR : 59

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 7 PROCURATION(S)

La secrétaire,  
Madame MONTEIRO

Le Maire,  
Monsieur REBSAMEN